

CYBER-RISQUES, EXTORSION
RANSOMWARE, MALVEILLANCE

**AGISSEZ MAINTENANT POUR MINIMISER
L'IMPACT SUR VOTRE ENTREPRISE**

TPE ET PME : TOUS CONCERNÉS

Seules 4 entreprises sur 10 se disent préparées en cas de cyber-attaque

En touchant principalement les entreprises, **les hackers mettent en danger votre activité**, vos données, mais aussi celles de vos clients. Se protéger des cyber-risques et de leurs répercussions n'est plus une option, il s'agit d'un enjeu majeur pour votre entreprise. Avec ADH, protégez votre entreprise grâce à une couverture spécifique qui vous permettra de maîtriser ces nouveaux défis.

*Les médias se font régulièrement l'écho de cyber-attaques subies par des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. **Celles-ci peuvent avoir des conséquences financières très lourdes :***

CONSÉQUENCES JURIDIQUES

Le chef d'entreprise doit composer avec les exigences légales en matière de protection des données personnelles, y compris lorsque celles-ci sont externalisées.

Le 25 mai 2018, le nouveau règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application.

En cas de violation des données personnelles de leurs clients, toutes les entreprises ont l'obligation de la notifier à ceux-ci, ainsi qu'aux autorités compétentes.

En cas de manquement, l'entreprise encourt des sanctions financières allant jusqu'à 4% de son chiffre d'affaires.

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

65% des entreprises déclarent avoir subi une cyber-attaque en 2019. L'attaque par phishing (emails corrompus utilisant de fausses identités afin de soutirer des données personnelles) est la plus répandue (79%).

Source: Baromètre de la cyber-sécurité des entreprises, 2020

71% des TPE et PME sont contraintes de mettre fin à leur activité à la suite d'une cyber-attaque.

Source : Rapport Symantec Security Threat, 2019

Le coût moyen d'une cyber-attaque en France en 2020 s'élève à 35 000€ contre 9 000€ en 2019, soit une augmentation de 290%.

Source : Rapport Hiscox 2020



2 EXEMPLES CONCRETS ET FRÉQUENTS

Cyberextorsion (ou ransomware) : l'un de vos salariés reçoit un courriel supposé de La Poste et clique sur le lien censé lui communiquer le lieu de remise de son colis. En réalité, il vient de télécharger un logiciel de cryptage de données. Votre ordinateur, vos données et le réseau de votre entreprise se retrouvent bloqués. Les pirates vous informent que pour recouvrer l'accès à vos données, vous devez payer une rançon.

VOTRE COUVERTURE CYBER-RISQUES : prise en charge des frais d'expertise, d'assistance informatique, des frais de reconstitution des données ainsi que des pertes d'exploitation subies par l'entreprise.

Malveillance interne et fuite de données clients : un salarié mécontent de son employeur introduit un logiciel malveillant via une clé USB avant de démissionner. Il récupère ensuite l'ensemble des données clients à distance et les diffuse sur internet, mettant en péril son employeur.

VOTRE COUVERTURE CYBER-RISQUES : l'assurance va prendre en charge les frais d'expertise et d'assistance informatique ainsi que les frais de notification aux clients et aux autorités compétentes.

LA SOLUTION ASSURANTIELLE

3 types d'événements sont garantis par l'assurance « Cyber » :

Responsabilité civile de l'assuré

- En cas d'atteinte à la vie privée ou à la confidentialité des données
- En cas d'atteinte à la sécurité des réseaux
- En cas d'atteinte à l'image, de diffamation, de calomnie, etc.

Gestion de crise

- Assistance technique
- Conseil juridique
- Frais d'investigation
- Frais de notification

Dommages suite à une atteinte aux systèmes d'information

- Pertes d'exploitation
- Frais d'expert
- Frais supplémentaires d'exploitation
- Frais de reconstitution des données

Coût de l'assurance « Cyber » : prime annuelle à partir de 250€ /an



Contactez-nous : Cabinet ADH
03 20 15 50 70 - contact@adh-assurances.fr
www.adh-assurances.fr

Siège social : ADH, 300 rue de Lille - Bâtiment B - 59520 Marquette-lez-Lille

ADH – DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE (ADH est un nom commercial de la société DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE), 300 rue de Lille - Bâtiment B - 59520 Marquette Lez Lille - SARL au capital de 480 000 euros - RCS Lille N° 458 504 495 – Agent général et courtier d'assurances (exerçant sous les modalités du b de l'article L.520-2 II du code des assurances) immatriculés à l'ORIAS sous le n° 07 000 556 www.orientas.fr – APE : 6622 Z – TVA intracommunautaire : FR 504 585 044 95. Service réclamation : par courrier à l'adresse du siège social ADH – DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE, par téléphone au 03 20 15 50 70 ou par email à l'adresse reclamations@adh-assurances.fr.

